

Bretagne, Finistère
Roscanvel
Pointe Robert

Batterie d'artillerie casematée de 32 cm, Pointe Robert (Roscanvel)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29001788

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2004, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des fortifications littorales de Bretagne, enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : batterie, casemate, magasin de munitions, souterrain, escalier, lavoir, citerne

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : OD, 634

Historique

La batterie d'artillerie casematée de la pointe Robert est aménagée en 1888 par déroctage. Elle était armée de deux canons Marine de 32 cm modèle 1870-1884 sur affût Marine modèle 1888. Les pièces sont mentionnées dans les états d'armement de 1900 et 1914. Elle est désarmée durant la Première Guerre mondiale.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : 1er quart 20e siècle

Dates : 1888 (daté par source)

Description

Selon le plan-type en vigueur, la batterie casematée de la pointe Robert se compose de deux chambres de tir avec cheminées d'aération verticales, d'un bassin-citerne, d'un magasin à munition et d'une galerie pour l'escalier d'accès.

Cette batterie était armée de deux imposantes pièces d'artillerie d'un calibre de 32 cm mesurant 10 m de longueur pour 48 t sur affûts spéciaux.

Les pièces d'artillerie ont été sorties par l'embrasement orientale ce qui a entraîné sa démolition. L'embrasement ouest est intact mais un éboulis empêche de l'observer.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : granite, maçonnerie ; schiste ; moellon

Matériau(x) de couverture : pierre en couverture, terre en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, état moyen

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : batterie, casemate, magasin de munitions, souterrain, escalier, lavoir, citerne
Sites de protection : site classé
Statut de la propriété : propriété d'un établissement public (parcelle appartenant au Conservatoire du littoral.)

Présentation

Ce dossier d'Inventaire du patrimoine a été mis à jour en 2024 dans le cadre de l'[Inventaire des héritages militaires](#).

Références documentaires

Bibliographie

- **Chapitre "Architecture militaire"**
TRUTTMANN, Philippe. "Architecture militaire" In CALVEZ, Louis (dir.) *La Presqu'île de Crozon : histoire, art, nature*. Paris : Nouvelle Librairie de France, 1975.
- **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914 [2008]**
FRIJNS, Marco, MALCHAIR, Luc, MOULINS, Jean-Jacques, PUELINCKX, Jean. **Index de la fortification française. Métropole et Outre-mer. 1874-1914**. Vottem (Belgique) : autoédition, 2008, 832 p.
- **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal [2011]**
LÉCUILIER, Guillaume (dir.), BESSELIÈVRE, Jean-Yves, BOULAIRE, Alain, CADIOU, Didier, CORVISIER, Christian, JADÉ, Patrick. **Les fortifications de la rade de Brest : défense d'une ville-arsenal**. Rennes : éditions Presses Universitaires de Rennes, collection Cahiers du patrimoine, 2011, n° 94, 388 p. Région Bretagne (Service de l'Inventaire du patrimoine culturel)

Multimedia

- **"Batteries casematées du goulet de Brest"**
Association "1846". JADÉ, Patrick. **"Batteries casematées du goulet de Brest"**. 15 Juin 2018.
<https://association-1846.over-blog.com/2018/06/batteries-casematees-du-goulet-de-brest.html>

Annexe 1

Etude de l'ensemble fortifié de la pointe Robert à Roscanvel par Philippe Truttman

1. La batterie de côte primitive : fin 17e siècle - 1ère moitié 19e siècle

L'installation d'ouvrages défensifs par aménagement d'une terrasse à flanc de falaise a nécessité un important déroctage à la mine.

Une première batterie de côte dite "rasante" a été construite pointe Robert à la fin du 17e siècle. Située à environ 33 mètres d'altitude, à la limite nord de la terrasse de l'actuelle caserne défensive, la batterie de côte "Vauban" semble subsister avec la présence d'un mur avec fruits en appareils de schiste et quelques bandeaux résiduels de gré jaune. D'après l'Atlas des places fortes de France de 1784 (tome 69a : ouvrages extérieurs de Brest par De Caux) ; une batterie de côte désignée "batterie Robert" est mentionnée sur l'actuelle "pointe Robert". Elle s'intercalait entre les batteries de la "pointe des Espagnols" et de "Beaufort" (située immédiatement à l'est de la Batterie de Cornouaille).

La batterie Robert est mentionnée dans l'Atlas des côtes de France 1818-1848 (tome 192 : direction de Brest). Le cadastre ancien relève au moins trois éléments défensifs (apparaissant en bleuté) en plus de la batterie et le toponyme "Fort Robert". Un sémaphore est mentionné sur la hauteur de la pointe vers 62 mètres d'altitude.

En 1841, la commission des côtes recommande l'armement de la batterie (12 "canons de 30 et obusiers de 22 en fer"). L'avis du comité des fortifications du 7 novembre 1844 confirme la décision de la commission.

La batterie Robert est mentionnée dans l'Atlas de 1858 de mise en état de défense des côtes de l'Empire Français (n° 230). Classée en 1er degré d'importance, elle est armée de 6 "canons de 30 livres" et 6 "obusiers de 22 cm".

L'état de la commission de Défense des côtes en date du 7 février 1870 annexé au projet d'instruction pour la révision à faire de l'armement du littoral (Archives de l'Artillerie) mentionne les 12 pièces d'artillerie antérieures mais recommande l'installation de 2 canons Marine rayés de 27 cm modèle 1864 et 8 canons rayés de 30 cm modèle 1870.

2. La caserne défensive : 1851

Une caserne défensive à l'épreuve de la bombe souvent appelée à tort "fort Robert" est construite au milieu du 19e siècle, le linteau au dessus de l'entrée porte la date de 1851. L'ouvrage se situe sur une terrasse aménagée à flanc

de falaise à 33 mètres d'altitude. De plan rectangulaire mesurant 27 mètres de longueur pour 9 mètres de largeur, la caserne est dotée de six arcs - boutants : "deux à l'ouest appuyés à la falaise comme celui de la façade postérieure, deux à l'est de part et d'autre du pont-levis".

La distribution intérieure se compose de "quatre grandes pièces recoupées par un plancher intérieur sur solives de bois longitudinales (disparus ?)", tandis que la couverture (en terrasse à l'origine : ?) fait appel à un "concert de quatre voûtes de blocage transversales épaisses (berceau en segment)". A ces quatre pièces correspondent en façade quatre travées d'ouvertures sur deux niveaux et une succession de créneaux de fusillade. Les murs de refend sont percés d'une porte axiale en segment appareillé. L'épaisseur des murs (remplissage en moellon de schiste avec chaîne en pierre de taille de granite de l'Aber-Ildut) est de 60 centimètres et doublée pour les murs des pignons et des magasins à poudre et aux projectiles. Les ouvertures supérieures sont plus grandes que celles du rez-de-chaussée (fenêtres à linteau en segment, montants et linteau appareillés, appui monolithe en granite). Un bandeau continu en granite gris règne sous l'égout de la toiture couvert d'une bâtière ajoutée à posteriori (deux pans faiblement inclinés : tuiles canal à l'est, goudron à l'ouest).

S'inscrivant dans la lignée des réduits de batterie de côte modèle 1846, la caserne comporte trois niveaux :

- 1er niveau (accessible par une trappe située dans la cage d'escalier) : deux citernes souterraines avec filtre et citerneau sont alimentées par les eaux pluviales collectées sur la toiture.

- 2ème niveau, rez-de-chaussée percé de créneau de fusillade : entrée dotée d'un pont-levis à contrepoids, vestibule d'entrée flanqué de créneaux de fusillade, couloir, cage d'escalier, logement du sous-officier, magasins aux vivres, cantine, magasin au matériel de la batterie, chambre pour 16 hommes. A l'ouest, une entrée secondaire (porte à encadrement rectangulaire à feuillure en segment appareillé de granite) flanquée d'un créneau de fusillade permet l'accès aux deux magasins à projectiles voûtés à l'épreuve de la bombe et protégés d'un bombardement naval par la falaise et les arcs-boutants.

- 3ème niveau, étage planchéié voûté à l'épreuve de la bombe percé de créneau de fusillade : cage d'escalier, logement du chef de poste, casernements (5 chambres desservies par un couloir central).

Nous estimons l'effectif de la caserne à 60 soldats dont un sous - officier et le chef de poste.

Un fossé sec et deux murs défensifs percés de créneaux de fusillade (trois au total) concourent à la défense rapprochée du corps de garde.

Probablement utilisée comme casernement par les troupes allemandes, la caserne défensive a été touchée de plein fouet par les bombardements de la Seconde Guerre Mondiale. Des peintures murales de soldats (notamment un buste de marin fumant la pipe) sont encore visibles au premier étage. En partie éventré, l'ouvrage, décrit comme "ruiniforme" par Louis Chauris est envahi par la végétation. Il attend - pourquoi pas, une protection au titre des Monuments Historiques et une possible restauration.

3. Nouvelles batteries de côte : de rupture, de bombardement et à tir rapide : 1888-1892

D'après l'Atlas des batteries de côte de 1893 (n° 20 : côtes de Brest), la pointe Robert compte trois batteries de côte appartenant à la Marine construite en 1888-1889 et un logement pour le gardien de batterie situé immédiatement derrière le hameau de Kergadiou. Le terrain borné et couvert principalement de lande est clôturé par un talus couvert de broussaille. En 1959, l'entrée de la batterie - de 3,2 mètres de largeur, se compose de 2 piliers en béton armé et d'un portillon de 0,75 mètre de large.

A. Batterie de rupture

A 4,7 mètres d'altitude : la batterie de rupture construite en 1888 est équipée de 2 canons M de 32 cm modèle 1870-1884 sur affûts M modèle 1888 (L'usage du "double millésime" rappelle que le canon de Marine conçu pour la défense des côtes est par mesure d'économie coulé en fonte de fer au lieu d'être en acier. La deuxième date correspond à l'année de sortie du canon dans l'artillerie navale.). Le tube du canon de 32 cm modèle 1870-1884 mesurait 9 mètres de long pour un poids avoisinant les 50 tonnes.

"Le tir de rupture a pour objet la perforation des murailles cuirassées des bâtiments, en vue de les atteindre dans leurs parties essentielles situées au-dessus de l'eau (ligne de flottaison, artillerie de gros calibre, appareils à gouverner, etc.). Il exige une vitesse de choc et une force vive très considérables".

La batterie de rupture (désignée parfois comme "batterie casematée") se compose :

- De deux vastes chambres de tir (M) sous roc à une embrasure (10 mètres de protection), voûtée (3,9 mètres de hauteur sous clé) et communiquant par l'arrière. La protection du canon du côté du goulet est assurée par une maçonnerie de trois mètres d'épaisseur.

- Un bassin servant à l'entretien et la sécurité de la batterie.

- Un magasin à poudre (3,15 mètres de hauteur sous clé) doté d'un système d'égout et de ventilation.

L'ensemble (170 mètres carrés) est accessible par un escalier de 2 mètres de largeur ; deux grandes cheminées verticales - mise en sécurité par la pose de grille il y a moins de 10 ans, servaient à l'évacuation des fumées de tir.

La batterie de rupture de Robert est entièrement visitable.

B. Batterie à tir rapide

A 13 mètres d'altitude : la batterie basse à tir rapide est équipée de 4 canons M de 47 mm modèle 1885 TR. La batterie sera déménagée après 1889 pour être installée en avant de la caserne défensive à 33 mètres d'altitude. Les sous-selles d'affûts sont encore visibles ainsi que la plate-forme de l'ancienne batterie en contrebas, accessible par un escalier. La

caserne défensive est utilisée comme magasins de stockage (magasins aux projectiles et au matériel) pour le batterie à tir rapide.

Un abri sous roc (J) désignée comme "soute à munitions" (9,3 mètres carrés) a été aménagé dans la falaise à proximité immédiate de l'abri-usine des projecteurs.

C. Batterie haute de bombardement

A 65,07 mètres d'altitude : la batterie haute de bombardement est équipée de 4 canons M de 32 cm modèle 1870-1884. Construite en 1888 sur le plateau de la pointe Robert, elle affecte une forme elliptique (ou "en croissant"). Le tube du canon de 32 cm mesurait 9 mètres de long pour un poids avoisinant les 50 tonnes.

"Le tir de bombardement a pour objet de tenir les vaisseaux ennemis à distance, pour les empêcher soit de bombarder les ports, soit de tenter une opération quelconque contre les côtes, il s'exécute avec des obus chargés en explosifs et vise la destruction des œuvres mortes non cuirassées des bâtiments ; il menace le personnel et le matériel installés sur le pont ou les superstructures, ou seulement abrités par des murailles et des ponts non blindés ou insuffisamment blindés".

La batterie haute de bombardement est composée (Préfecture Maritime, rapport d'octobre 1959) :

- De 3 ouvrages en élévation (A, B, C) : du nord au sud, poste de commandement du groupe dit "poste télémétrie" (24,8 mètres carrés) en moellon de 0,5 mètre plus une couche en béton armée de 0,25 mètre d'épaisseur de protection ; "poste de commandement" (11,4 mètres carrés) en moellon de 0,5 mètre plus une couche en béton armée de 0,5 mètre d'épaisseur de protection ; "local des appareils" (6,7 mètres carrés) en moellon de 0,4 mètre plus une couche en béton armée de 0,13 mètre d'épaisseur de protection.

- Sous les traverses, de 4 soutes voûtées sous merlon (E, F, G, H) : du nord au sud, abri au matériel (93 mètres carrés) en moellon de 1,35 mètre d'épaisseur de protection ; niche aux projectiles (23,7 mètres carrés) en béton armé de 1,5 mètre d'épaisseur et 0,4 mètre d'épaisseur pour le mur de façade ; magasin à poudre (48,4 mètres carrés) en béton armé de 1,5 mètre d'épaisseur et 0,4 mètre d'épaisseur pour le mur de façade ; niche aux projectiles (23,7 mètres carrés) en béton armé de 1,5 mètre d'épaisseur et 0,4 mètre d'épaisseur pour le mur de façade.

- Un magasin sous roc (I) (119 mètres carrés) d'une protection de 6 mètres a été aménagé sous le poste de commandement. Le magasin, éclairé par un créneau à lampe évasé est accessible par un escalier de 2 mètres de largeur et un monte-charge aménagé dans sa partie est. Les entrées (escalier et monte-charge) sont protégées par une voûte bétonnée.

- Selon les normes en vigueur pour l'entretien et la sécurité des batteries de côtes, un bassin désigné à tort "lavoir" (N) d'une contenance de 8 mètres cubes a été construit le long de la "rue de la batterie".

- Un observatoire en béton armé dit "poste de télémétrie" est situé à flanc de falaise à environ 55 mètres d'altitude sur le chemin d'accès entre la batterie haute et la caserne.

4. Les projecteurs : 1889-1890

D'après le plan général de la pointe Robert au 1/1000 daté du 25 septembre 1889, deux terrains ont été demandés pour l'établissement d'un groupe de projecteurs orientés vers la "direction passant entre les Fillettes et la Basse Goudron". Le plan est signé du capitaine de vaisseau A. Monin directeur des mouvements du port, du capitaine d'artillerie de marine F.E. Lepin, de l'ingénieur des travaux hydraulique de la marine H. Willotte, du chef de bataillon, chef du Génie de Prémèsnil, de l'ingénieur des ponts et chaussées A. de Miniac.

Deux projecteurs, l'un de 60 cm (L) et l'autre de 90 cm (K) sont mis en place vers 1890, ils nécessiteront la construction de deux abris et d'une usine électrique (proche de celle de Toulbroc'h et souvent appelé à tort la "poudrière") abritant la "machine motrice".

Le groupe de deux projecteurs de la pointe Robert est composé :

- D'un abri (K) servant d'abri de jour et de combat (41,5 mètres carrés) pour projecteur de 90 cm monté sur rails et pivotant grâce à une plaque tournante : construction voûtée en moellon et béton armé de 1,5 mètre d'épaisseur. L'accès se fait par un trou d'homme et une échelle métallique. L'un des deux volets blindés de protection est encore en place.

- D'un abri (L) servant d'abri de jour et de combat (25 mètres carrés) pour projecteur de 60 cm monté sur rails et pivotant grâce à une plaque tournante : construction voûtée en moellon et béton armé de 1,5 mètre d'épaisseur. L'accès se fait par un trou d'homme et une échelle métallique.

- D'un abri-usine (D) (118,2 mètres carrés) : construction de plan rectangulaire voûtée (4,4 mètres sous clé) en maçonnerie de moellon de 1,3 mètre d'épaisseur pour les parois nord-ouest et sud-est et 0,75 mètres d'épaisseur pour la paroi sud-ouest. Elle est entièrement ouverte au nord-est.

- Un poste de commande a été installé un peu plus haut sur la falaise entre les abris de projecteurs et la caserne.

5. La Première Guerre Mondiale

D'après l'Atlas des batteries de côte de 1913 (Tome n° 2 bis : place de Brest mis à jour) et 1914, la pointe Robert compte toujours trois batteries de côtes d'armement identiques ? à 1893 appartenant à la Marine.

Les trois batteries de la pointe Robert sont désarmées pendant la première guerre mondiale pour les besoins du front. Récupérés, les 6 canons M de 32 cm modèle 1870-1884 seront montés sur voie ferrée (Constitution de l'Artillerie Lourde de Voie Ferrée).

Le programme général de défense des côtes du 1er août 1922 (Archives de la Marine, 1 BB3 180 et 181) prévoit l'installation de 4 canons de 75 mm modèle 1908.

6. La Seconde Guerre mondiale

"Cet ouvrage a peu servi aux allemands. Les français y avaient une batterie de Défense Contre Avions de 75 mm S.A.. modèle 1908 qui aurait été récupérée à peu près intacte par les Allemands en 1940 et transportée ailleurs. Les allemands l'avaient remplacée par une batterie de 3 pièces de 40 mm et ont utilisé les soutes sous roc d'origine française. L'ouvrage était seulement protégé par des barbelés".

A l'est de la pointe Robert : "Au bas de la falaise, les allemands ont creusé un local sous roc où ils ont installé un tube lance-torpilles quadruples ; pour défendre l'accès du goulet. Les tubes et torpilles n'ont pas été sabotés".

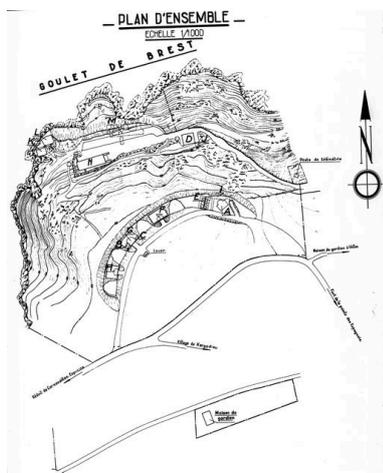
Source : Service Historique de la Marine. Brest. Rapport Pinczon du Sel. Livre IV. Le Mur de l'Atlantique la côte de la Manche et de l'Atlantique du Mont Saint-Michel à Laïta. 1947-1948, p. 163.

7. L'après-guerre

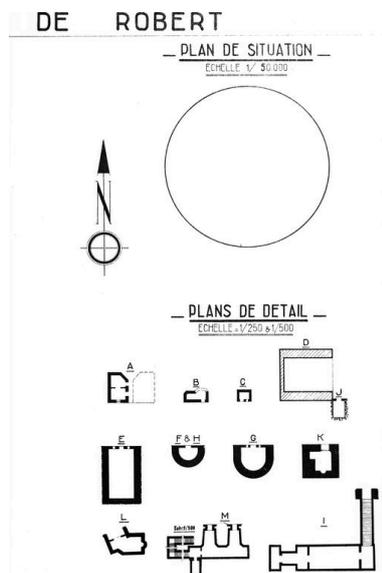
Utilisé un temps comme terrain de manoeuvre, l'ensemble fortifié de la pointe Robert est aujourd'hui en partie envahie par la végétation. Un char Panhard de reconnaissance a été laissé à l'abandon sur le chemin d'accès de la batterie haute.

La batterie haute de bombardement est en cours de déminage (2006 : présence de nombreux obus) ; elle est interdite d'accès.

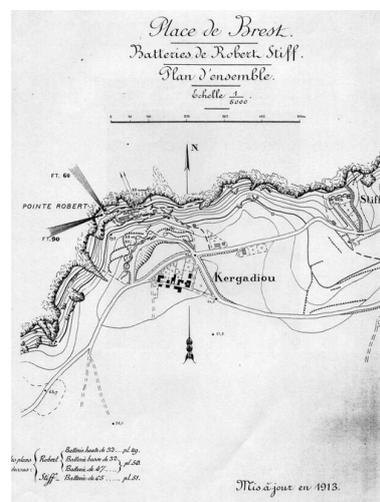
Illustrations



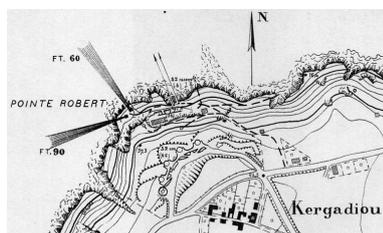
Plan d'ensemble au 1/1000 des batteries de la pointe Robert
Repro. Guy Artur, Repro. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900041P



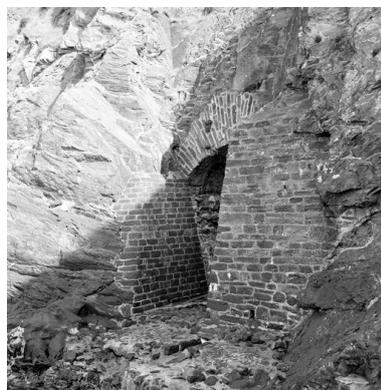
Plan de détail des bâtiments composant la batterie Robert
Phot. Guy Artur, Phot. Norbert Lambart, Phot. Auteur inconnu, Autr. Coignat Autret
IVR53_19872900042P



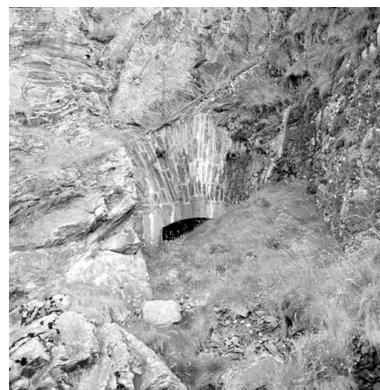
Plan de situation des batteries de Robert et du Stiff, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1913
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042903716NUCA



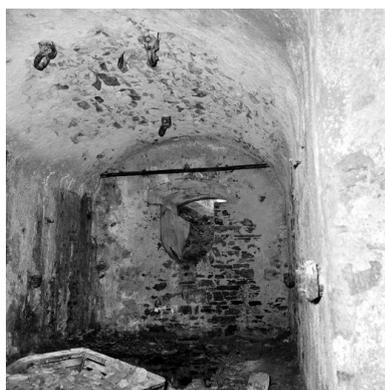
Extrait du plan de situation des batteries de Robert et du Stiff, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1913
Repro. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042903717NUCA



Vue de l'embrasure est (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900284X



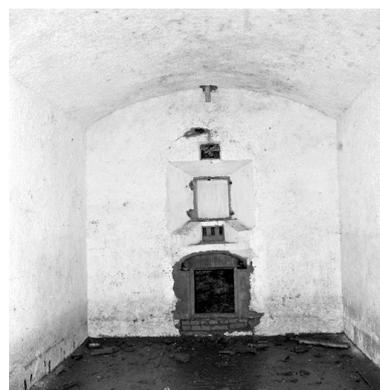
Vue de l'embrasure ouest (état en 1969). Elle est en partie obstruée par un éboulement
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900283X



Vue de la chambre de tir ouest (état en 1969). Son embarasure est en partie obstruée par un éboulement
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900303X



Vue de la chambre de tir (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900296X



Vue du magasin à poudre avec son créneau de lampe (état en 1969)
Phot. Guy Artur
IVR53_19692900299X



Vue générale de la pointe Robert depuis la mer : caserne avec ses arcs-boutants et abri usine à gauche (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042903727NUCA



Vue de ses deux embrasures (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906544NUCA



Vue de l'embrasure est (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906551NUCA



Vue de l'embrasure est (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906552NUCA



Vue de détail de l'embrasure est (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906557NUCA



Vue de détail de l'embrasure est (état en 2007). Le canon a été sorti par cette ouverture
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906556NUCA



Vue de détail de l'embrasure
est (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906555NUCA



Vue de l'embrasure
ouest (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906549NUCA



Vue de l'accès à
l'escalier (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062904270NUCA



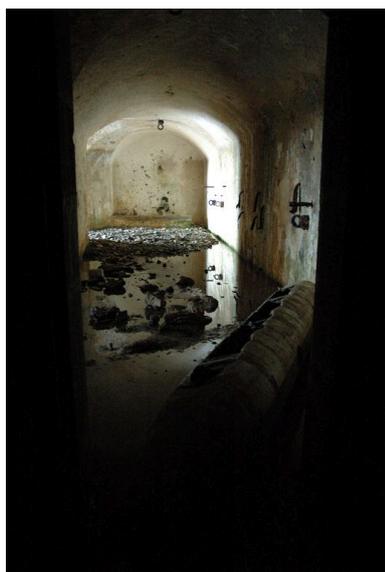
Vue de l'entrée de
l'escalier (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062904271NUCA



Vue de l'entrée de
l'escalier (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20062904272NUCA



Vue de l'escalier creusé
dans le roc (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904345NUCA



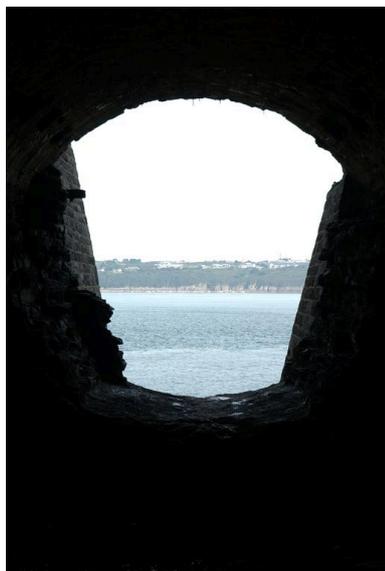
Vue du couloir de circulation (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906562NUCA



Vue du couloir de circulation (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906563NUCA



Vue de l'embrasure ouest (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906558NUCA



Vue de l'embrasure ouest (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906559NUCA



Vue de l'embrasure est (état en 2007).
Au premier plan : un réservoir / flotteur ayant servi à un exercice militaire
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904348NUCA



Vue du couloir de circulation (état en 2007). Au sol, torpille inerte ayant servi à un exercice militaire
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906560NUCA



Vue d'une torpille inerte ayant servi
à un exercice militaire (état en 2007)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20072906561NUCA



Vue d'une torpille inerte ayant servi
à un exercice militaire (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904346NUCA



Vue d'une torpille inerte ayant servi
à un exercice militaire (état en 2004)
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20042904347NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les batteries d'artillerie casematées de 32 cm (IA29002298)

Oeuvre(s) contenue(s) :

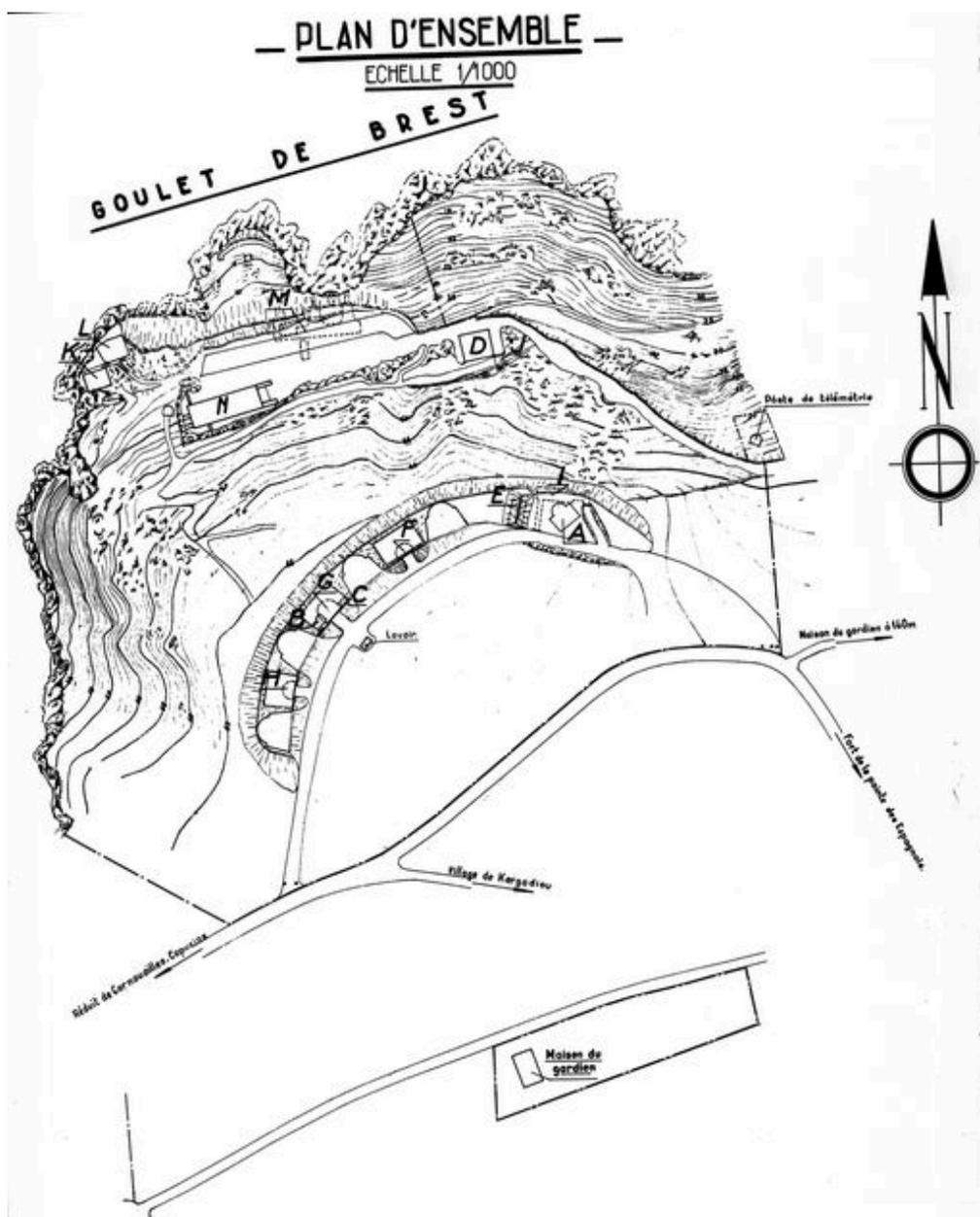
Oeuvre(s) en rapport :

Batterie haute (4 canons M de 32 cm modèle 1870-1884) (Cr 334), Pointe Robert (Roscanvel) (IA29001335) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe Robert

Caserne défensive, Pointe Robert (Roscanvel) (IA29001336) Bretagne, Finistère, Roscanvel, Pointe Robert

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Association Pour l'Inventaire de Bretagne ; (c) Région Bretagne



Plan d'ensemble au 1/1000 des batteries de la pointe Robert

IVR53_19872900041P

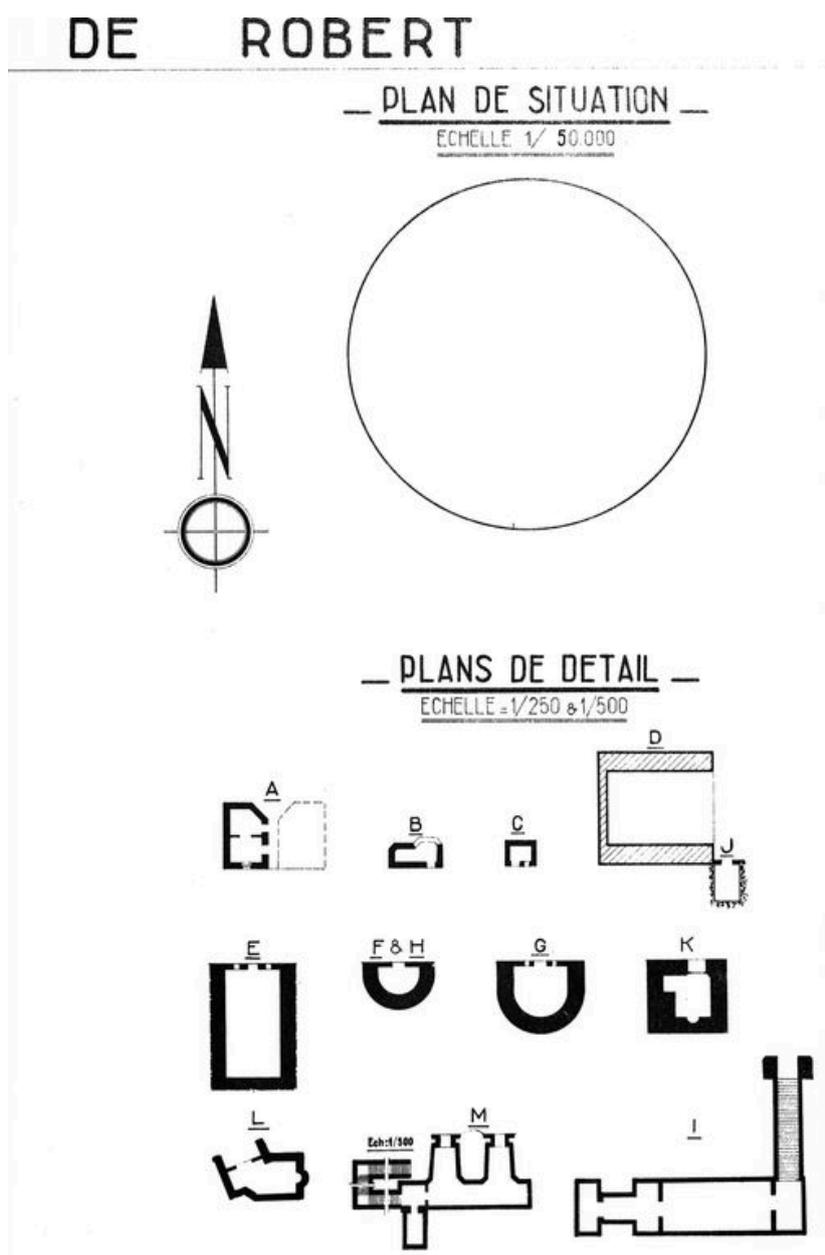
Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Artur, Auteur de l'illustration (reproduction) : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan de détail des bâtiments composant la batterie Robert

IVR53_19872900042P

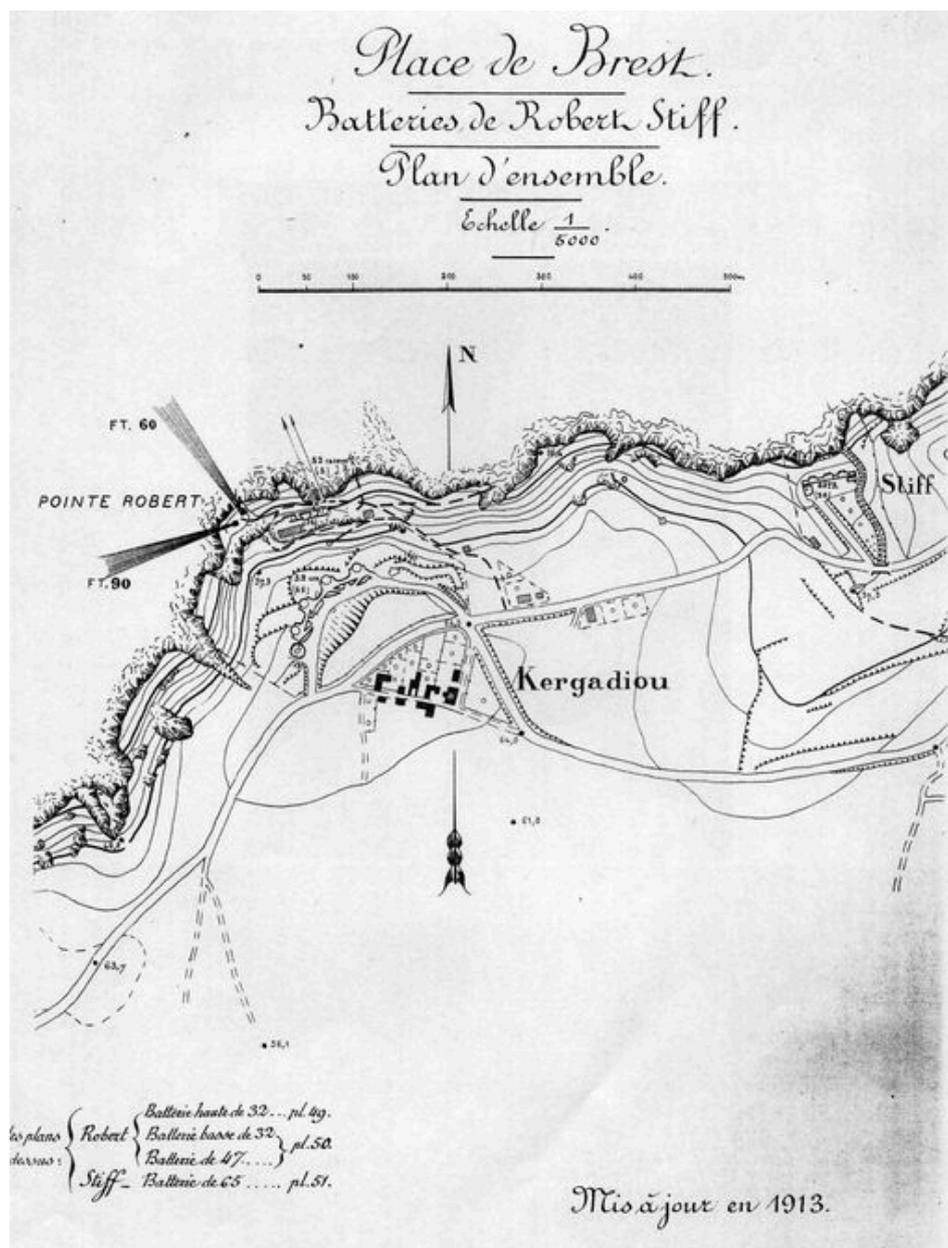
Auteur de l'illustration : Guy Artur, Auteur de l'illustration : Norbert Lambart, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Auteur du document reproduit : Coignat Autret

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



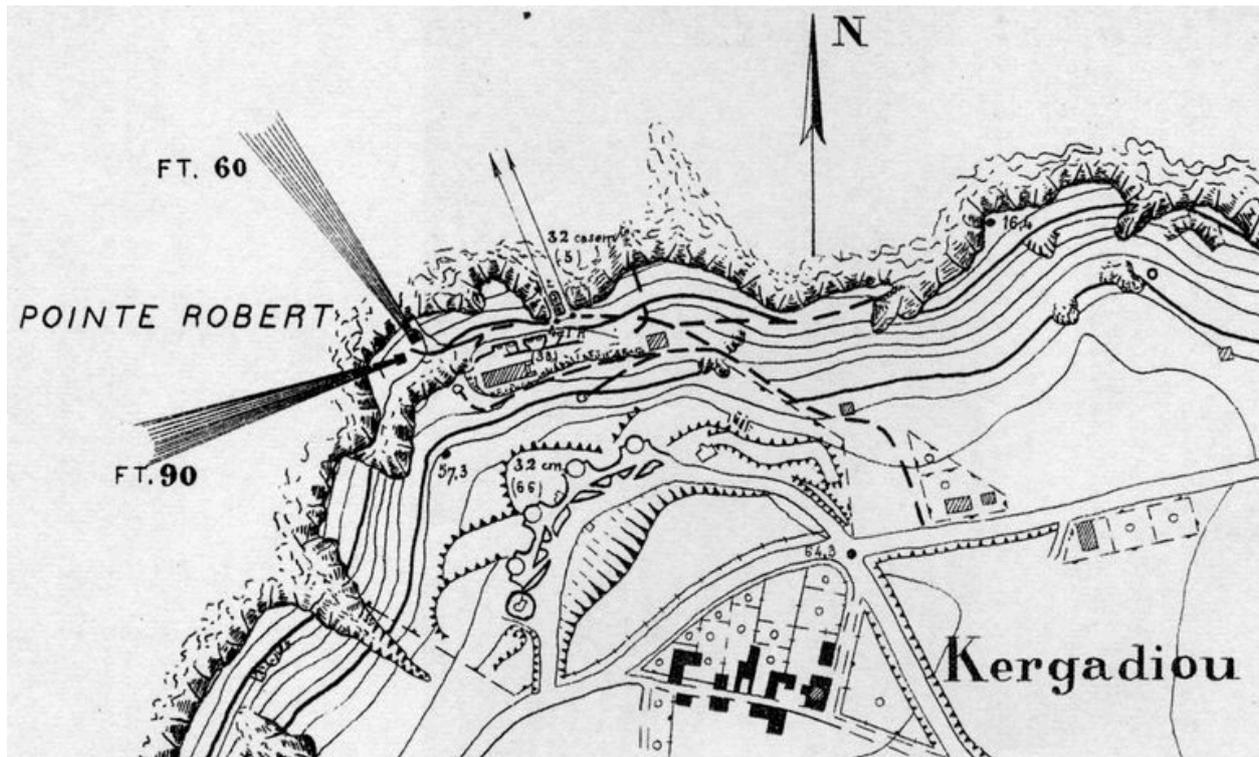
Plan de situation des batteries de Robert et du Stiff, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1913

IVR53_20042903716NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Extrait du plan de situation des batteries de Robert et du Stiff, Atlas des batteries de côte : côte de Brest, 1913

IVR53_20042903717NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécueillier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure est (état en 1969)

IVR53_19692900284X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasement ouest (état en 1969). Elle est en partie obstruée par un éboulement

IVR53_19692900283X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir ouest (état en 1969). Son embase est en partie obstruée par un éboulement

IVR53_19692900303X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la chambre de tir (état en 1969)

IVR53_19692900296X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du magasin à poudre avec son créneau de lampe (état en 1969)

IVR53_19692900299X

Auteur de l'illustration : Guy Artur

Date de prise de vue : 1969

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la pointe Robert depuis la mer : caserne avec ses arcs-boutants et abri usine à gauche (état en 2004)

IVR53_20042903727NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de ses deux embrasures (état en 2007)

IVR53_20072906544NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure est (état en 2007)

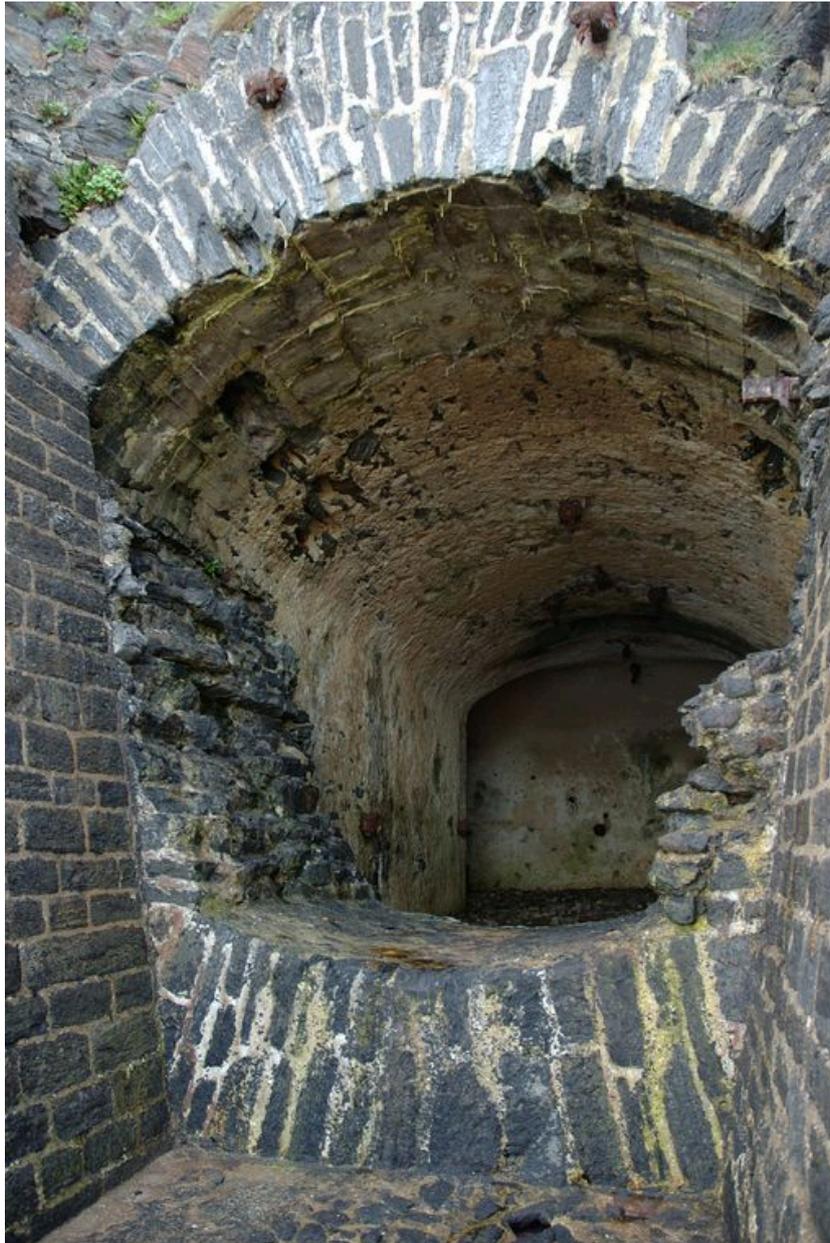
IVR53_20072906551NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure est (état en 2007)

IVR53_20072906552NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasure est (état en 2007)

IVR53_20072906557NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasure est (état en 2007). Le canon a été sorti par cette ouverture

IVR53_20072906556NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail de l'embrasure est (état en 2007)

IVR53_20072906555NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure ouest (état en 2007)

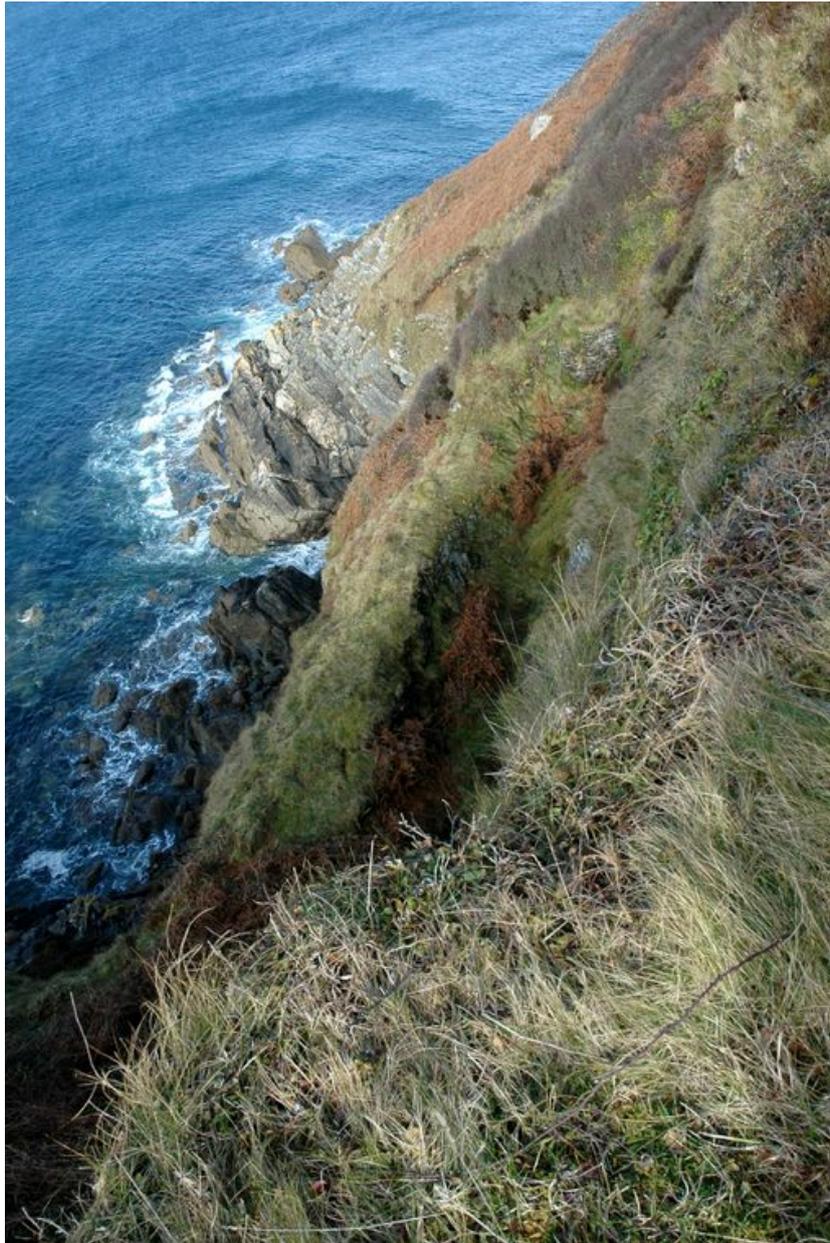
IVR53_20072906549NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'accès à l'escalier (état en 2007)

IVR53_20062904270NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'escalier (état en 2007)

IVR53_20062904271NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'entrée de l'escalier (état en 2007)

IVR53_20062904272NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'escalier creusé dans le roc (état en 2007)

IVR53_20042904345NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir de circulation (état en 2007)

IVR53_20072906562NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir de circulation (état en 2007)

IVR53_20072906563NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure ouest (état en 2007)

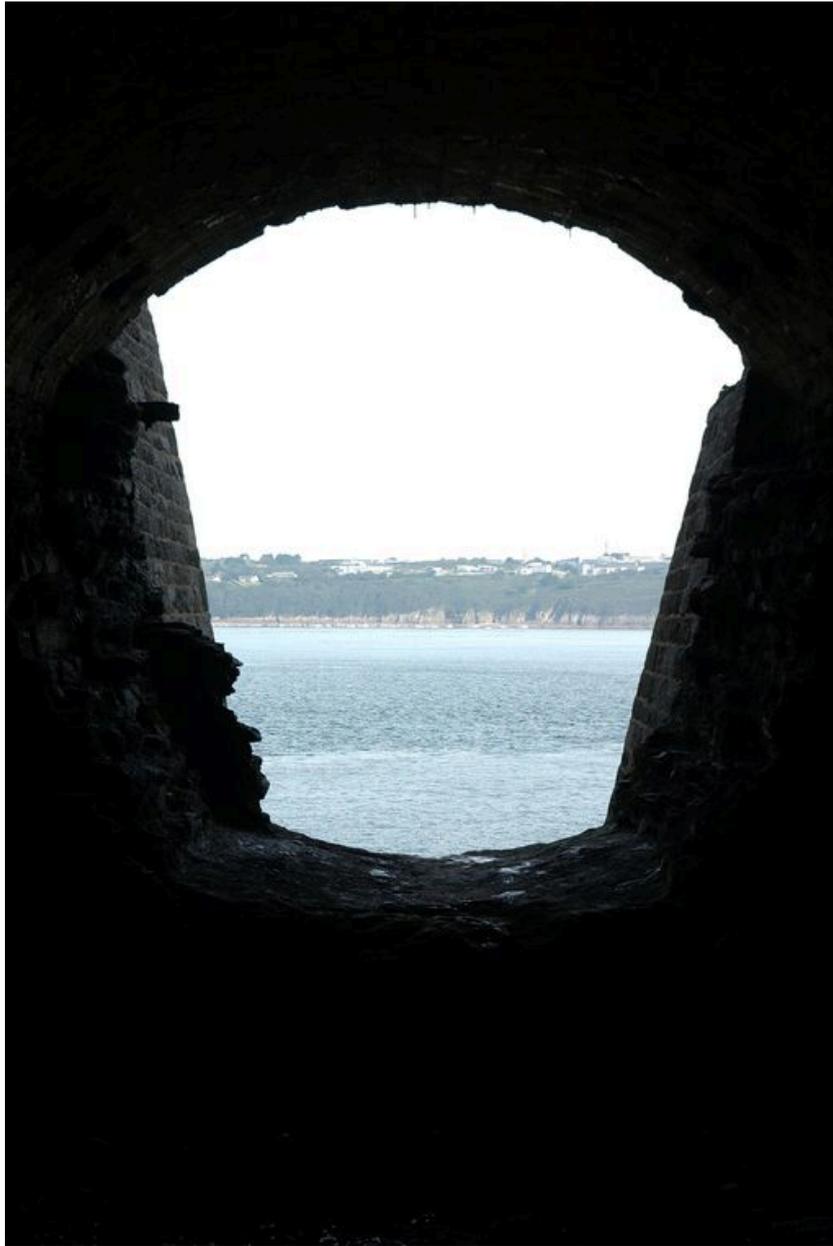
IVR53_20072906558NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure ouest (état en 2007)

IVR53_20072906559NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'embrasure est (état en 2007). Au premier plan : un réservoir / flotteur ayant servi à un exercice

IVR53_20042904348NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du couloir de circulation (état en 2007). Au sol, torpille inerte ayant servi à un exercice militaire

IVR53_20072906560NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une torpille inerte ayant servi à un exercice militaire (état en 2007)

IVR53_20072906561NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une torpille inerte ayant servi à un exercice militaire (état en 2004)

IVR53_20042904346NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'une torpille inerte ayant servi à un exercice militaire (état en 2004)

IVR53_20042904347NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2004

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation